



CE QUE LE POUVOIR INSTALLE...

SEULE LA RUE PEUT LE DEFAIRE!

Tôt ou tard, on y aura tous droit!!

Casse en règle du Code du travail, la loi El Khomri, c'est l'austérité et la précarité imposées aux salariés : remise en cause des 35 heures, modulation du paiement des heures supplémentaires sur trois ans, réduction du délai préalable d'information de la programmation des périodes d'astreintes ou de la modification des congés... Le tout régi par des accords d'entreprises et non plus des accords collectifs, réduisant les possibilités de ripostes à peau de chagrin. Et si la rigueur budgétaire est de mise dans le privé, il n'y a aucune raison qu'elle ne soit étendue également à la fonction publique très prochainement. D'autant que l'austérité s'y fait déjà sentir depuis 2010 avec le gel du point d'indice, alors que le manque de moyens et les restrictions budgétaires sont constants dans l'éducation, dans les hôpitaux et que les personnels ont à subir des dégradations constantes de leurs conditions de travail, dernièrement par exemple avec le [Plan Hirsch à l'AP-HP](#).

Ainsi, si la loi El Khomri passe, elle ne tardera pas à donner des petits rejets, décrets ou autres lois, applicables à la fonction publique. Car la tendance générale est à l'alignement des règles du public sur celles du privé, sans considération bien sûr de l'impact pour les travailleurs et les usagers des services publics. C'est exactement ce qu'il s'est passé avec les retraites. Une fois les salariés du privé lourdement sanctionnés par Balladur en 1993, par souci d'« équité », les fonctionnaires en 2003 puis les régimes spéciaux en 2008 ont eu droit à leur part du gâteau. Depuis et après d'autres réformes et aménagements, on constate un alignement progressif des minimum d'âge légal de départ à la retraite entre les différents régimes et des durées de cotisations similaires.

**APPEL A LA GREVE
ET
A LA MANIFESTATION LE
JEUDI 26 MAI
AU ROND POINT DE CATENOY
DES 7H00**



Nous rencontrer, nous contacter, nous rejoindre : Syndicat CGT du CHI 2, rue des finets -
60600 Clermont de l'Oise ; Tel : 03 44 77 50 52 - Fax : 03 44 77 50 54 ;
Mail : syndicat.cgt@chi-clermont.fr
Site Internet : <http://www.cgt-chiclermont.com>



FITZ JAMES : MARDI 24 MAI 2016